

Journal



DEPUIS 1992, ENCORP ATLANTIQUE A RECYCLÉ PLUS DE 3,8 MILLIARDS DE RÉCIPIENTS À BOISSON AU N.-B. !

PRINTEMPS 2019

EXACTITUDE

0,14%

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le contrôle de l'exactitude et de la qualité des centres de remboursement (CR) a permis d'obtenir un taux d'exactitude global de 0,14 pour l'année. Le 1^{er} avril, neuf CR étaient dans le mode accéléré. Notre modèle d'échantillonnage comprend également des récipients de l'extérieur de la province et les fluctuations de volume pour déceler les irrégularités.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES SACS HORS-NORME

Les sacs étiquetés comme étant hors-norme sont identifiés et sélectionnés par le logiciel de scannage Ensys.

Ces sacs sont envoyés au Contrôle de la qualité pour vérification de la quantité indiquée sur les étiquettes.

Pour un centre dans le mode CQ contrôlé, un sac sélectionné parce qu'il est hors-norme sera ajusté immédiatement si l'ajustement est supérieur à 5 dollars.

Pour un centre dans le mode de CQ accéléré, un sac sélectionné parce qu'il est hors-norme sera ajusté immédiatement si l'ajustement est supérieur à 5 dollars et sera exclu des calculs d'ajustement futurs. Il y a une exception : le sac hors-norme sélectionné dans le cadre de la procédure de contrôle de la qualité normale ne sera pas ajusté s'il est hors-norme, mais demeurera dans le modèle d'ajustement du dénombrement et contribuera aux calculs de la correction de tous les sacs ramassés pour la durée de la période accélérée.

L'ajustement lié aux sacs hors-norme fera l'objet d'un rapport remis au centre de remboursement avec la prochaine lettre de paiement. L'ajustement sera indiqué pour chacun des sacs.

Les centres qui auront souvent des sacs hors-norme et pour lesquels il faut faire des ajustements continus devront payer des frais d'administration correspondant au montant d'ajustement des frais de manutention.

Nous prions tous les centres de faire preuve de vigilance en matière d'exactitude des étiquettes en indiquant adéquatement les quantités et en étiquetant adéquatement les sacs.

SACS DE VRAC

Encorp Atlantique prend au sérieux la qualité et l'intégrité de ses sacs de vrac. Chaque année, nous reconstituons environ 30 % de nos stocks. Les centres de remboursement ne devraient pas avoir à utiliser des sacs endommagés ou usés pour la collecte des récipients à boisson usagés.

Il faut retourner tous les sacs endommagés aux camionneurs lors de la collecte régulière.



POLITIQUE EN MATIÈRE DE POIDS (TRI N° 1)

Le remplissage des sacs d'aluminium en vrac (tri n° 1) avec plus de 1 800 récipients peut causer des problèmes pour le personnel du centre de remboursement et les camionneurs.

Pour faciliter la manipulation, notre politique actuelle limite le contenu des sacs d'aluminium (tri no 1) à 1 800 récipients (+/- 100). Les camionneurs peuvent refuser de ramasser les sacs pesant plus de 27 kg (60 lb).

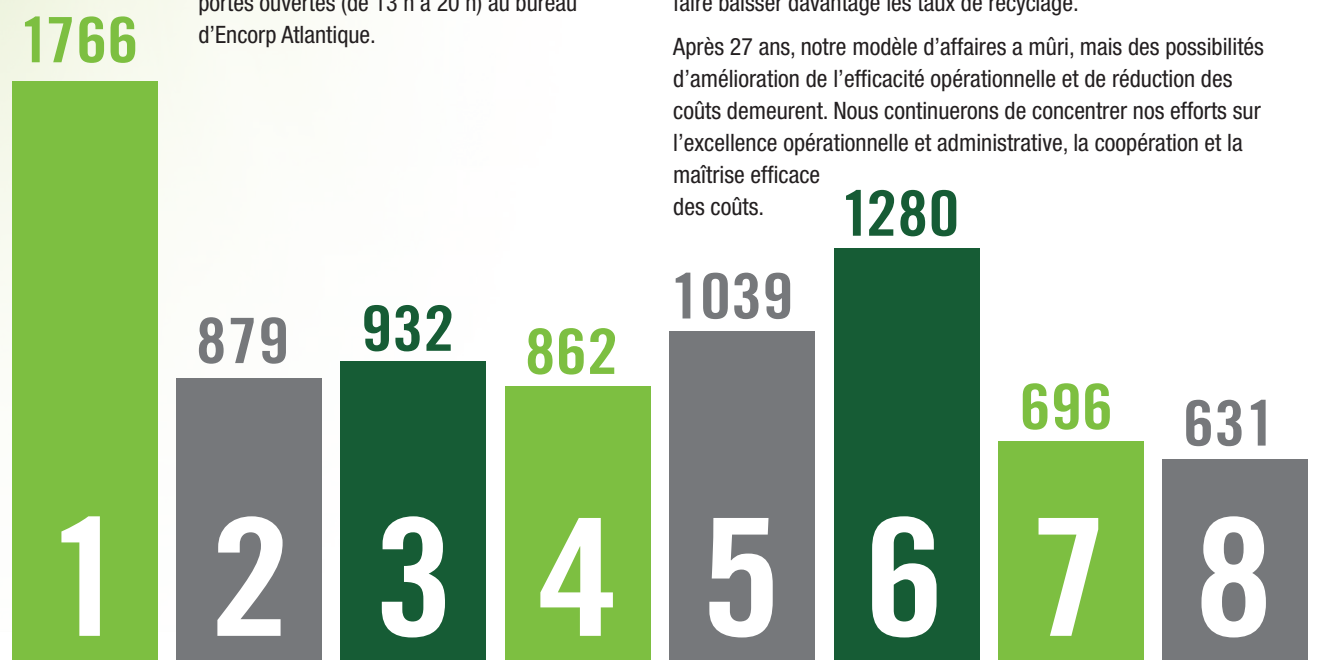
Merci de votre compréhension et coopération!

L'INNOVATION EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE

L'accent que nous mettons sur l'innovation demeure une priorité absolue ce printemps. Nous dévoilerons un Re-Centre (dépôt de récipients à boisson) et une Re-Station (terminal d'encaissement) réaménagés, ainsi qu'un modèle de table pour le tri des récipients et certains concepts de terminaux pour le système de point de vente pour les centres de remboursement (CR). Tous ces projets et concepts seront présentés au Forum sur le recyclage des récipients à boisson (27 et 28 avril 2019), le 27 avril plus précisément, lors de la séance portes ouvertes (de 13 h à 20 h) au bureau d'Encorp Atlantique.

Les normes du CR sont une priorité opérationnelle pour les distributeurs de récipients à boissons et les parties intéressées. Aucune amélioration du système ne peut réussir sans reconnaître la situation particulière d'un certain nombre de CR, et aucun effort de modernisation ne peut réussir sans reconnaître la nécessité de normaliser et d'améliorer l'expérience du consommateur, dans le but d'améliorer les taux de recyclage de la province. Ignorer l'aspect pratique et l'expérience du consommateur ne fera que contribuer à faire baisser davantage les taux de recyclage.

Après 27 ans, notre modèle d'affaires a mûri, mais des possibilités d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts demeurent. Nous continuerons de concentrer nos efforts sur l'excellence opérationnelle et administrative, la coopération et la maîtrise efficace des coûts.



Forum sur le recyclage des récipients à boisson du N.-B. 27-28 avril 2019, Moncton, NB



Samedi 17 avril, de 13 h à 20 h

Portes ouvertes – Bureau d'Encorp Atlantique

505, rue St. George, Moncton. Des rafraîchissements seront servis. Prière de réserver.

Dimanche 28 avril – de 10 h à midi

Réunion des centres de remboursement Hôtel Rodd Moncton 434, rue Main, Moncton

Exposés

- **GARY RYAN** – Multi-Materials Stewardship Board - Standards for Recycling Depots – Étude de cas – Terre-Neuve-et-Labrador
- **BRUCE ROGERS** – Eastern Recyclers Association
- **MARK MILLER** – Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick
- **PIERRE LANDRY** – Encorp Atlantique – Résultats de la recherche sur le recyclage au Nouveau-Brunswick – Énoncé sur la technologie

Les participants à la séance portes ouvertes de samedi pourront demander le remboursement de leurs frais de déplacement à Encorp Atlantique. Pour confirmer votre présence à cette séance portes ouvertes du samedi, veuillez communiquer avec Pauline Nowlan au 1-877-389-7320.

Réservation d'hôtel : Pour réserver une chambre d'hôtel au tarif spécial de 99 \$ à l'hôtel Rodd Moncton (Park House Inn), veuillez composer le 1-800-565-RODD (7633).

UNITÉS REMBOURSÉES D'UNE ANNÉE À L'AUTRE

	Aluminium	Verre	PET	Autre	Total
1er avril - 31 mars 2018	63 969 933	1 967 319	90 638 603	10 025 629	166 601 484
1er avril - 31 mars 2019	66 270 047	2 064 605	94 233 311	9 244 501	171 812 464
Qté d'une année à l'autre	2 300 114	97 286	3 594 708	-781 128	5 210 980
% d'une année à l'autre	3,60 %	4,95 %	3,97 %	-7,79 %	3,13 %
% du total	38,6 %	1,2 %	54,8 %	5,4 %	100 %

Pour plus d'information ou pour signaler tout incident, voici les numéros à composer :

- **Environnement et Gouvernements locaux - 506-453-7945**
- Inscription des produits, demandes de renseignements sur le tri et demandes de renseignements généraux
- **Rioux Transport - 1-877-999-1764** - Questions touchant l'horaire, les sacs de vrac et les palettess
- **Encorp - 1-877-389-7320** - Demandes de renseignements sur les paiements et les rapports d'incident

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :
1-877-389-7320 • www.encorpatl.ca
Région de Moncton : 506-389-7320

Pauline Nowlan
Comptabilité

Paul Robichaud
TI

Colette Boucher
Finances

Pierre Landry
Environnement

Tim Pidgeon
Re-Centre
Re-Express

Mario Cyr
AQ-CQ